

## BRANCHE DES CASINOS JEUX CNN N°3167 /IDCC 2257

### NOUVEL AGE D'OR POUR LES CASINOS

Nous sommes tous concernés par la casse de notre modèle social.

Les lois antisociales marquées du sceau macron produisent leurs effets. Le produit brut des jeux des casinos français a progressé de 4,88% exercice 2018-19 à 2,4 milliards d'euros.

Cette augmentation consécutive est aussi la plus élevée depuis 17 ans. La croissance est d'autant plus spectaculaire que le nombre de casinos est stable depuis 2015. Avec 202 établissements la croissance est aussi relativement importante car 150 casinos ont vu leur PBJ augmenter contre 101 l'année dernière.

Cette performance est grâce au succès des jeux électroniques introduit à la fin des années 2000, les services autour des jeux, la restauration, les investissements dans les outils digitaux et dans les innovations en matière de design dans leur établissement.

Alors que leur modèle a été revisité, les casinotiers sont aussi en quête de croissance.

La plupart des opérateurs ont jeté leur dévolu sur le marché des clubs parisiens.

Une très belle progression qui est aussi principalement dû aux économies sur la masse salariale !!!  
Mais surtout, ils ont bénéficié des grandes largesses du gouvernement (CICE-exonération de cotisations sur les bas salaires...)

La Fédération CGT Commerce et Services dénoncent encore ce hold-up économique et social.

Avec le sujet des retraites, il est urgent que tous les salariés des 202 casinos jeux de France prennent leurs destins et leurs avenir en mains, car l'argent existe bel et bien pour mettre en œuvre les revendications CGT.

Refusons d'être étranglés par la financiarisation de l'économie et mettons en avant nos propositions pour une réelle répartition des richesses.

### FAISONS VIVRE NOS PROPOSITIONS POUR AMELIORER NOS EXISTENCES L'argent pour les salaires - Pas pour les actionnaires

#### Cartographie de la branche

En France 201 casinos au 31/12/18 avec l'exploitation de 1005 tables de jeux traditionnelles, 344 tables de jeux électroniques et 23 376 machines à sous.

- 12 casinos - produit brut jeux supérieurs à 35 millions d'euros
- 22 casinos - produit brut jeux compris entre 17 et 35 millions d'euros
- 63 casinos - produit brut jeux compris entre 8 et 17 millions d'euros
- 104 casinos - produit brut jeux inférieur à 8 millions d'euros

Produit Brut des jeux sur l'exercice : 2,3058 Milliards d'euros

Prélèvements : 1254,18 Millions d'euros pour 261,98 millions à la Commune, 250,44 millions Etat (CSG-CRDS) et 741,76 millions Etat.

Le Produit Net des jeux : 1051,62 Millions d'euros

## Les données sociales :

14 750 Salariés au 31/12/18 sur l'exercice pour 14 600 salariés en 2017.

- 59% d'hommes – 41 % de femmes
- 92,5% de CDI – 7,5% de CDD
- 94% de temps plein – 6% de temps partiel
- 44% de salariés sont « hors-jeux » - 56% « jeux »
- 74,5% d'employés- 19,5% de cadres 6% agents de maîtrise

L'âge moyen des hommes est de 39,5 ans et les femmes est de 37 ans. Selon les métiers l'âge moyen dans les jeux est de 38,5 ans et « hors-jeux » 38,5 ans. On constate que l'âge moyen de vieillissement continu d'évoluer.

- 23% des casinos est couvert par un accord relatif du handicap
- 23% de travailleurs handicapés sont à temps partiel
- 3,3% de salariés en situation de handicap ont été promus en 2018
- 10 personnes, soit 2,2% de salariés de la branche en situation de handicap ont été reconnu consécutif à un accident de travail ou à une maladie professionnelle en 2018.

Les mouvements : 2850 Salariés sortis en CDI soit 21,5% des salariés pour 3050 Salariés entrées en CDI soit 23% des salariés. Nous avons un turnover 15,01%

### 200 Salariés en plus soit une hausse de 1,5%

- 6900 CDD (hors extra) avec 9% de temps partiel pour 91% de temps plein
- 99800 Missions d'extra signés pour 0,98 millions d'heures et 648 salariés en ETP.

7750 Salariés travaillent de nuit soit 59% des salariés de la branche. Selon les catégories professionnelles : 79% Non cadres -6% Agents de maîtrise – 15% Cadres.

Nous constatons que dans le cadre de la répartition des sorties selon les motifs, nous avons 4 démissions pour 1 licenciement.

262100 jours soit 20 jours par salarié de nombre de jours d'absence en 2018. Depuis trois ans, le nombre de jour moyen d'absence par salarié a progressé.

## LES ACCORDS DE BRANCHES

- 35% des casinos ont un accord Contrat génération
- 6% des casinos ont un accord Pénibilité
- 12% des casinos ont un plan d'action pénibilité
- 17% des casinos ont un accord de pénibilité et un plan d'action pénibilité

### → Conclusions d'accords de branche (et extensions)

Ci-dessous, les accords conclus durant l'année 2019 et concernant la révision des minima conventionnels applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

		Dates signatures	Dates publication JO extension
. Avenant n°30 à la CCN (7 signataires : Casinos de France, SCMF, ACIF, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC)	MAS, Restauration/ Hôtellerie et autres	24/1/19	17 août 2019
. Avenant n°21 à l'accord collectif national du 23/12/96 (7 signataires : Casinos de France, SCMF, ACIF, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC)	Jeux traditionnels	24/1/19	17 août 2019

→ Interventions d'extensions d'accords de branche (conclus en 2016 ou 2018)

Des arrêtés d'extensions d'accords relatifs à des avenants à la convention collective nationale et à l'accord du 23/13/1993 sont intervenus. Ils sont listés ci-dessous :

		Dates signatures	Dates publication JO extension
. Avenant n°24 à la CCN (8 signataires : Casinos de France, SCMF, ACIF, FO, CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC)	Aménagement des fins de carrière	9/11/16	24 juillet 2019
. Avenant n°28 à la CCN (7 signataires : Casinos de France, SCMF, ACIF, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC)	Création de la CPPNI	23/11/18	9 août 2019
. Avenant n°29 à la CCN (8 signataires : Casinos de France, SCMF, ACIF, FO, CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC)	Extension CCN casinos aux clubs de jeux	13/12/18	9 août 2019
. Accord de branche (7 signataires : Casinos de France, SCMF, ACIF, FO, CGT, CFTC et CFE-CGC)	Accord portant désignation de l'OPCO AFDAS	23/11/18	20 juillet 2019

Représentativité de la branche.

CGT-FO 32,22%- CGT 22,17%- CFDT 23,48%- CFTC 15,59%- CFE-CGC 6,54%

NEGOCIATEURS : TERMINI Thierry- DA COSTA Michaël- WAILO Fidèle- CLET Franck- FIEVEZ Thierry -GASPARI Catherine

La CGT ne laissera pas le gouvernement enterrer les droits des salariés et la Fédération Commerce Distribution et Services appelle à faire barrage aux lois Macron et imposer de nouveaux droits

**TOUS EN GRÈVE ET MOBILISÉ.ES  
JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES !**

**SALAIRE D'EMBAUCHE 1800 EUROS  
32 H de travail hebdomadaire  
RETRAITE à 60 ANS pour tous à taux plein  
PLUS DE SERVICES PUBLICS  
SUPPRESSION DU TRAVAIL DU DIMANCHE  
ACCES A LA SANTE ET AUX SOINS POUR TOUS  
UNE FISCALITE EQUITABLE POUR TOUS**

## Bulletin de contact et de syndicalisation



**Vous aussi, engagez-vous dans la bataille pour  
préserver nos acquis et obtenir de nouvelles  
conquêtes sociales !**

Syndicat .....

Nom, Prénom .....

Nationalité française  OUI  NON

Date de naissance

Catégorie professionnelle .....

Adresse .....

Code postal..... Ville .....

E-mail .....

Téléphone : - personnel.....

- professionnel .....

- portable .....

Montant de la cotisation (**1% du salaire**) .....

Date d'adhésion

Entreprise (nom et adresse) .....

.....

Souhaite suivre rapidement une formation syndicale :  OUI  NON

Souhaite s'abonner à  La NVO  Options  Vie Nouvelle

Cette fiche permet la saisie des informations concernant le syndiqué dans le CoGiTiel Syndicat  
et ainsi constituer le fichier informatique de l'ensemble de la CGT.

Contact : Fédération CGT Commerce, Distribution et Services – Case 425 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex  
Courriel : [fd.commerce.services@cgt.fr](mailto:fd.commerce.services@cgt.fr) - Tél : 01 55 82 76 79

**Retrouvez toute notre actualité sur : [www.commerce.cgt.fr](http://www.commerce.cgt.fr)**